- BILLS PRÉSENTÉS Suite.
 - No. 120, pour amender l'acte général des gardiens de port (1874) (M. McLelan), 1ère lect., 836; 2e et 3e lect., 1269.
 - No. 121, pour exempter les navires employés à la pêche du paiement des droits de secours aux marins malades et nécessiteux (M. McLelan), 1ère lect., 835; 2e et 3e, 1204.
 - No. 122, pour amender et refondre les actes relatifs à l'emploi de gardien de port du Havre de Montréal (M. McLelan), 1ère lect., 834; 2e et 3e, 1351.
 - No. 123, à l'effet d'amender l'acte du revenu de l'intérieur, 1810, et pour d'autres fins (M. Mousseau), lère lect., 1376; retiré, 1574.
 - No. 124, en vertu duquel on admettra à la profession d'arpenteur des terres fédérales les gradués du collége militaire Royal (M. Casgrain), lère lect., 523.
 - No. 125, pour assurer dans une plus grande mesure l'indépendance du parlement (M. Houde), 1ère lect., 523.
 - No. 126, à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant la maison de la Trinité et les commissaires du havre de Montréal (M. McLelan), lère lect., 701; 2e et 3e, 1203.
 - No. 127, à l'effet d'établir de nouvelles dispositions au sujet de l'incorporation d'une compagnie pour établir un télégraphe sous-marin (Sir H. L. Langevin), 1ère lect., 564; 2e et 3e, 1269.
 - No 128, à l'effet de pourvoir à l'amélioration et à l'administration du port des Trois-Rivières (Sir Hector L. Langevin), 1ère lect., 565; 2e et 3e, 1049.
 - No 129, pour modifier de nouveau les actes pourvoyant à l'amélioration et à l'administration du havre de Québec (Sir Leonard Tilley), 1ère lect., 568.
 - No 130, à l'effet de medifier de nouveau l'acte 36 Vict., chap. 60, concernant la commission du havre de Montréal (Sir Leonard Tilley), lère lect., 567; 2e et 3e, 1049
 - No. 131, acte ayant pour objet d'amender la législation concernant les sociétés de construction et des compagnies de prêt et d'épargnes qui opèrent dans la province d'Ontario (M. Beaty), 1ère lect., 574; 2e et 3e, 1612.
 - No. 132, acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de Montréal au Canada Central (M. Fulton), 1ère lect., 574; 2e, 592; 3e, 1178.
 - No. 133, acte pour incorporer la Banque de l'Ouest du Canada (M. Williams), 1ère lect., 574; 2e, 592.
 - No. 134, acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer Grand Occidental (M. Kilvert), lère lect., 574; 2e, 592.
 - No. 135, à l'effet d'amender l'acte 38 Vie., chap. 29, "Acte pour étendre certaines dispositions de l'Acte concernant les matelots, 1873, aux navires fréquentant les eaux intérieures du Canada (M. Guillet), lère lect, 584; transféré aux ordres du gouv., 1340; 2e lect. et rapporté, 1398; 3e, 1523.
 - No. 136, pour la distribution équitable des biens des insolvables (M. Beaty), 1ère lect., 643.
 - No. 137, à l'effet d'autoriser la décharge des anciens débiteurs insolvables (M. Beaty), lère lect., 650.

- BILLS PRÉSENTÉS Suite.
- No. 138, à l'effet d'autoriser l' "Association coopérative des magasins du Canada," à émettre des actions privilégiées (M. Gault), 1ère lect., 699.
- No 139, à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de Rapid City (M. Bannerman), lère lect., 699; 2e, 838; 3e, 1178.
- No 140, pour amender l'acte 33 Victoria, chapitre 42, pourvoyant à la nomination d'un maître du hâvre à Halifax (M. McLelan), lère lect., 836, 1049.
- No 141, pour pourvoir à l'allocation de la remise de droit sur certains articles manufacturés au Canada pour être employés dans la construction du chemin de fer du Pacifique canadien (M. Bowell), 1ère lect., 838; 2e, 1049; 3e, 1341.
- No. 142, pour amender l'acte du pilotage, 1873 (M. McLelan), 1ère lect., 837.
- No. 143, pour amender de nouveau l'acte refondu des chemins de fer, 1879, 903.
- No. 144, pour autoriser la construction, à certaines conditions, du chemin de fer du Pacifique canadien par une passe autre que celle de la Tête-Jaune (sir Ch. Tupper), 1ère lect., 904; 2e, proposée, 1009; débat, 2e, 1052, 1063; rapporté, 1087; 3e, 1094.
- No. 145, concerant les banques, compagnies d'assurance et corporations de commerce en état d'insolvabilité (M. Mousseau), 2ème lect., 1404; en comité, 1574; 3e, 1597.
- No. 146, pour abroger l'acte concernant la cour Suprême et de l'Echiquier, et les actes qui l'amendent (M. Landry, 1ère lect., 1009.
- No. 147, afin d'amender les conditions injustes des connaissements (M. Guthrie), 1ère lect., 1135.
- No. 148, "Acte à l'effet d'amender les actes concernant la milice et la défense du Canada" (M. Caron), lère lect., 1203; 2e et 3e, 1350.
- No. 149 "Acte ayant pour objet de lever certains doutes touchant l'Acte des territoires du Nord-Ouest (1880), et d'amender cette loi (sir John A. Macdonald), 1ère lect., 1203; 2e et 3e, 1649.
- No. 150, "Acte à l'effet de constituer en corporation l'académie royale canadienne des arts" (M. Kirkpatrick), 1ère lect., 1203; 3e, 1293.
- No. 151, "Acte qui détermine le droit d'assaillir, blesser ou tuer certains prisonniers dans certains cas (sir John A. Macdonald), lère lect., 1269.
- No. 152, "Acte concernant les ponts établis en vertus d'actes provinciaux sur des eaux navigables (Sir Hector Langevin, 1ère lect., 1269; 2e 1350; 3e lect., 1397.
- No. 153, à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes (Sir John Macdonald), 1ère lect. 1282.
- No. 154, amendant l'Acte d'Extradition (1877) Sir John A. Macdonald), 1ère lect., 1293; 2e et 3e, 1663.